

La démarche pas-à-pas

# COMPTE AMELI WEB



# La démarche pas-à-pas : étape préalable

**Il existe 2 points d'accès au téléservice de téléchargement d'attestation de paiement d'IJ**

**ETAPE (0 : possibilité 1) :** L'assuré se connecte à son compte Ameli Rubrique **Mes démarches**

1

L'assuré se rend dans l'onglet **Mes démarches**

The screenshot shows the Ameli website interface. At the top, there is a navigation bar with the following items: Accueil, Mes paiements, Ma messagerie, **Mes démarches** (circled in red), Mon espace prévention, and Mes informations. Below this, there are three main service categories:

- TÉLÉCHARGER** (Download):
  - Attestation de droits
  - **Attestation de paiement d'indemnités journalières** (circled in red)
  - Relevé fiscal
- DÉCLARER UN CHANGEMENT DE SITUATION** (Declare a change of situation):
  - Changement d'adresse
  - Naissance de mon enfant
  - Modifier mes coordonnées bancaires
  - Changement de nom d'usage
- EFFECTUER UNE DÉMARCHE** (Perform a procedure):
  - Commander une carte Vitale
  - Commander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
  - Déclarer la perte ou le vol de carte Vitale
  - Déclarer un accident causé par un tiers
  - Faire une demande de CMUC ou d'ACS
  - Créer votre Dossier Médical Partagé (DMP)
  - Inscrire votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent
- SUIVRE MES DÉMARCHES** (Follow my procedures):
  - Commande de carte Vitale
  - Arrêts de travail
  - Consulter les délais de traitement de ma CPAM

A mouse cursor is shown clicking on the 'Attestation de paiement d'indemnités journalières' link. A dashed blue arrow points from this link down to the 'Modifier mes coordonnées bancaires' link in the 'DÉCLARER UN CHANGEMENT DE SITUATION' section.

2

Il se rend sur la rubrique **Télécharger**  
 Puis il clique sur **Attestation de paiement d'indemnités journalières**

# La démarche pas-à-pas : étape 1/1



**ETAPE (1)** : L'assuré **saisit la période** pour laquelle télécharger une attestation de paiement d'IJ

ATTESTATION DE PAIEMENT D'INDEMNITES JOURNALIERES

L'attestation de paiement d'indemnités journalières est le document justificatif des versements effectués par l'Assurance Maladie au titre d'un arrêt maladie, d'une maternité, etc.

Elle vous est envoyée pour chaque versement que vous percevez. Si vous l'avez perdue ou si vous votre employeur vous la réclame rapidement, veuillez compléter les éléments demandés, vous pourrez ainsi disposer directement de votre attestation.

**Vos coordonnées**

**BENOIT PEIGNE** né(e) le 15/10/1956

- Adresse : LA GARENNE 01140 ST DIDIER SUR CHALARONNE > [Modifier mon adresse](#)

**Période demandée**

Choisissez la période souhaitée : \* champ obligatoire

2018 2017

Une autre période (choix libre des dates) :

Du : \* AU : \*

jj/mm/aaaa

**Informations complémentaires**

Mentions complémentaires :

- Affection de longue durée
- Temps partiel thérapeutique
- Retenues sociales et impôt sur le revenu

VALIDER

1

L'assuré **vérifie ses coordonnées**, et les modifie si besoin

2

L'assuré **clique sur l'année ou saisit les dates** pour lesquelles il souhaite obtenir une attestation de paiement de ses IJ

3

Il coche les **mentions complémentaires** qu'il souhaite voir apparaître sur l'attestation

4

Il clique ensuite sur **Valider**

# La démarche pas-à-pas : Edition de l'attestation



**Durant l'édition de l'attestation**, un message invite l'assuré à patienter



**Si l'attestation a pu être éditée**, un message invite l'assuré à consulter son attestation dans une nouvelle fenêtre.



**Si l'adresse de l'assuré fait défaut**, un message l'invite à la préciser.